

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### GROUPAMA ACTIONS RETRAITE

Code ISIN : FR0010086470

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

#### Objectifs et politique d'investissement

**Classification** : OPCVM " Actions internationales "

**Objectif de gestion** : Le FCP est un fonds nourricier de l'OPCVM G FUND OPPORTUNITIES EUROPE, part IC. Son objectif de gestion est le même que celui de son maître, à savoir chercher à obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, le MSCI Europe clôture (dividendes nets réinvestis).

La performance du FCP GROUPAMA ACTIONS RETRAITE pourra être inférieure à celle de son maître, G FUND OPPORTUNITIES EUROPE, part IC compte tenu de ses propres frais de gestion.

Cet OPCVM est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'Article 8 du Règlement SFDR.

**Indicateur de référence** : le MSCI Europe clôture (dividendes nets réinvestis).

Les actifs du FCP GROUPAMA ACTIONS RETRAITE sont composés en totalité et en permanence de la part IC de l'OPCVM G FUND OPPORTUNITIES EUROPE et, à titre accessoire, de liquidités.

#### Rappel de la politique d'investissement de l'OPCVM maître.

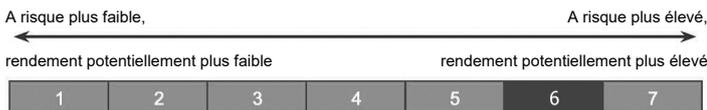
L'univers d'investissement comprend au minimum 60% d'actions cotées au sein de l'Union Européenne avec une capitalisation boursière supérieure à 500 millions d'euros.

Pour atteindre son objectif de gestion, la gestion du fonds repose sur un processus d'investissement comprenant quatre étapes : la détermination des valeurs éligibles, la sélection de valeurs par typologie, l'analyse fondamentale et la construction de portefeuille.

La sélection s'appuie sur une analyse financière fondamentale des sociétés pour comprendre la valorisation du titre et dégager des sources d'amélioration de la rentabilité non prises en compte par le marché. L'objectif est d'améliorer le profil de risque du portefeuille par la multiplication des positions présentant, d'une part, des potentiels de redressement s'appuyant sur des moteurs propres à chacune d'elles (« self-help »), d'autre part des situations d'asymétrie forte dans leur couple rendement / risque. La construction du portefeuille intègre le positionnement dans le cycle économique qui influence les perspectives bénéficiaires comme l'appréciation de l'asymétrie des titres.

L'approche ESG appliquée à l'OPCVM prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG comprenant un univers large d'entreprises européennes de toutes tailles de capitalisation. Les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche « Best-in-universe », c'est-à-dire que les 20% des valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100 indépendamment de leur secteur d'activité.

#### Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6. Il est identique à celui de l'OPCVM maître.

L'OPCVM adopte un style de gestion active, dont le risque est suivi régulièrement et de manière rigoureuse, afin de rechercher une performance supérieure à celle de son indicateur de référence.

L'OPCVM sera investi pour au moins 60% de son actif net en actions des pays de l'Union Européenne. Afin de respecter en permanence les règles d'éligibilité des plans d'épargne en actions pour les investisseurs domiciliés fiscalement en France, les actions des pays de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen représenteront au moins 75% de l'actif net.

L'OPCVM pourra être exposé, dans la limite de 10% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres spéculatifs dont la notation est inférieure à BBB- (S&P / Fitch) ou Baa3 (Moody's) ou estimés équivalents par la société de gestion).

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net des parts ou actions d'OPCVM. Les OPCVM utilisés pourront être les suivants : OPCVM de droit français ou OPCVM européens pouvant leur être assimilés.

L'OPCVM pourra intervenir sur les instruments dérivés afin de couvrir, exposer ou procéder à des opérations d'arbitrage contre les risques actions et de change. Les opérations sur les marchés dérivés seront effectuées dans la limite d'un engagement maximum de 20% de l'actif net de l'OPCVM.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés, titres intégrant des dérivés et avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 130% de l'actif net.

**Affectation des sommes distribuables** : Capitalisation

**Durée de placement minimum recommandée** : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

**Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats** :

Tous les jours ouvrés jusqu'à 10:30, heure de Paris.

**Fréquence de valorisation** : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Les dispositions en matière de souscriptions/rachats de l'OPCVM maître dans lequel est investi votre fonds sont expliquées dans la rubrique « Modalités de souscriptions et de rachats » de son prospectus.

#### Rappel du profil de risque de l'OPCVM maître.

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou ne vous soit remboursé.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une même année	
Frais courants	2,04 %
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 29 avril 2022. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais de cet OPCVM, veuillez vous référer aux rubriques des frais du prospectus, disponible sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com).

A compter du **02/05/2022**, l'exercice comptable de l'OPCVM change et se termine le dernier jour de bourse du mois d'avril.

## Performances passées

La performance du nourricier sera identique à celle du maître minorée des frais de gestion du fonds nourricier. Elle pourra en conséquence être inférieure à l'indicateur de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

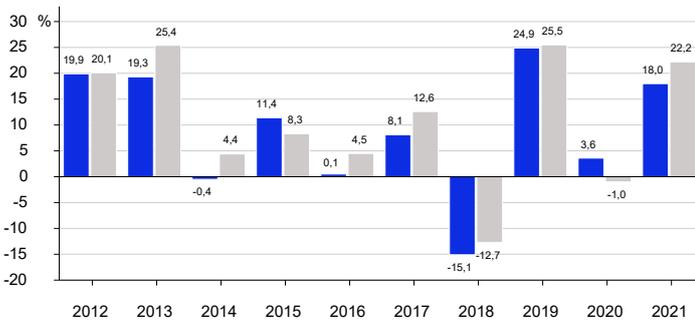
Les performances annuelles présentées dans ce graphique sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

Date de création de l'OPCVM : 23 juin 2004.

Les performances ont été calculées en euro.

A compter du **04/03/2022**, le FCP GROUPAMA ACTIONS RETRAITE a modifié sa stratégie d'investissement et retient le nouvel indicateur de référence suivant : MSCI Europe clôture (dividendes nets réinvestis). Les performances antérieures à cette date ont été réalisées dans le cadre d'une gestion différente de celle actuellement pratiquée.

Au **04/03/2022**, l'OPCVM maître du FCP change également de dénomination et devient G FUND OPPORTUNITIES EUROPE.



■ MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis)  
■ GROUPAMA ACTIONS RETRAITE

## Informations pratiques

Forme juridique : FCP de droit français ouvert à tous souscripteurs, plus particulièrement destiné à servir de support dans le cadre du Plan d'Épargne Retraite Populaire (PERP).

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Nom du centralisateur : Groupama Asset Management pour les parts à inscrire ou inscrites au nominatif pur et CACEIS Bank pour les parts à inscrire ou inscrites au porteur ou au nominatif administré.

Le prospectus de cet OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) et peuvent être adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Évêque - 75008 PARIS - France.

La valeur liquidative est disponible sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) et sur simple demande auprès de Groupama Asset Management.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil.

La responsabilité de Groupama Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Groupama Asset Management [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com).

Groupama Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 27 juin 2022.